

Fiche informative – atelier de Gênes 2023

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec la Conférence des villes en matière culturelle, met au concours un séjour de trois mois à Gênes (Italie), du 2 décembre 2023 au 28 février 2024.

Cette résidence est dédiée à des artistes professionnel-le-s de tous domaines, domicilié-e-s à Neuchâtel ou ayant un lien étroit avec cette ville, qui souhaitent effectuer une recherche ou développer un travail artistique dans la ville hôte. L'offre comprend la gratuité de l'hébergement pendant la durée du séjour, et une bourse d'entretien totale de Fr. 4'500.-. Les frais de voyage, de nourriture et de téléphonie sur place sont à la charge de l'artiste bénéficiaire.

Dossier de postulation

Le dossier de postulation doit comprendre une lettre de motivation (y compris une brève description du projet qui sera développé durant la résidence), un CV et un portfolio. Il doit être transmis uniquement par courriel à l'adresse culture.vdn@ne.ch. L'objet du courriel doit être le suivant : Candidature Gênes.

La Ville de Neuchâtel accorde une attention particulière à promouvoir la diversité des parcours de vie et de genre.

Délai

Délai de candidature : **30 mai 2023 (23h59)**

Information supplémentaire

Plus d'informations : <https://skk-cvc.ch/fr/Info/Ateliers/Genes>